Prisons ouvertes : Un pas vers la réinsertion ?

14/10/2014 à 0h28



Le système carcéral commun (fermé) tel que nous pouvons le connaître dans certains pays, est régulièrement remis en question. Et à cela de nombreuses problématiques : tout d'abord, il y a de nombreux suicides au sein des prisons chaque année. Les établissements pénitentiaires français par exemple en compte d'ailleurs plus de cent annuellement, et est pour cela régulièrement condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme (ainsi que pour l'état des prisons).

De plus la réinsertion non ou peu suivie des détenus est difficile, et les récidives peuvent être nombreuses en sortie de peines. De nouvelles idées qui se veulent plus constructives et plus humaines voient le jour et semblent faire leurs preuves.

«*Prisons surpeuplées, omni-surveillance, récidives pour perspective : les détenus en fin de peine et plus spécifiquement ceux ayant commis des infractions mineures, n'ont souvent pas les moyens de se préparer à leur réinsertion dans le monde libre. "Au fond de l'inconscient collectif, il y a cette notion que les détenus doivent payer par la souffrance", remarque Robert Badinter, qui, garde des Sceaux, avait échoué à mettre en place un système de prisons ouvertes.*

Pourtant, en Finlande, en Allemagne et en Suisse, près d'un quart d'entre eux finissent leur peine en milieu semi-ouvert. Un système qui repose sur la confiance et sur le travail du détenu, lequel lui permet de se reconstruire, parfois loin de

l'établissement pénitentiaire. Pour un coût de fonctionnement trois fois inférieur à l'incarcération classique, ces solutions ont fait la preuve de leur efficacité, tout à la fois sociale et économique. Un message pour la France, très en retard sur la question en Europe, même si la réforme portée par Christiane Taubira entend innover avec la "contrainte pénale" visant à créer une nouvelle peine en milieu ouvert.»